

REGLEMENT SPORTIF

LES TRAILS DE LA PLAINE 2023

Les inscriptions s'effectuent uniquement en ligne.

En vous inscrivant, vous certifiez avoir pris connaissance du présent règlement des épreuves et vous vous engagez à le respecter.

FRAIS D'INSCRIPTION :

22 km : 25 € - 11 km : 15€ - marche nordique 11km : 15€ - 3km : 5€ - 1km : gratuit
(Sur ces frais, 1€ sera reversé à l'association « Un Pas Vers la Vie »).

Les inscriptions sont limitées à 800 participants pour l'ensemble des quatre épreuves (200 participants pour le 22km ; 200 pour le 11km ; 200 pour la marche nordique ; 150 pour le 3km et 50 pour le 1km).

RETRAIT DES DOSSARDS :

Le samedi 13 mai 2022 de 14H à 18H. Stade du SIBANO 78590 NOISY LE ROI

Attention : pas de retrait de dossard le dimanche 14 mai 2023

CERTIFICAT MEDICAL :

Les épreuves n'étant pas homologuées, seul un certificat médical est nécessaire pour tout participant. **Ce certificat sera obligatoire pour retirer votre dossard. Il établira la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition. Il sera daté de moins d'un an à la date de la compétition.** Ce certificat sera original, en copie ou montré sur un support électronique (téléphone...) ou enregistré en ligne lors de l'inscription. Aucun autre document ne pourra être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Toutefois, pour les licenciés, il pourra être présenté en lieu et place du certificat médical :

- Une **licence FFA** (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass'Running), en cours de validité à la date de la manifestation ;
- Ou une **licence sportive** en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître par tous moyens, la **non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;
- Ou une **licence UNSS ou UGSEL** en cours de validité à la date de la manifestation et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;
- Ou un **certificat médical**

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, il doit être fourni une traduction en français.

LES EPREUVES :

. LE DEFI DES FERMES - 22KM

Ouvert à partir de 18 ans. Trail balisé avec indication des kms parcourus 5, 10 et 15 km

Départ 10h00

Piste d'athlétisme à Noisy-le-Roi, Stade du Sibano. Une partie de ce trail se déroulera dans la plaine de Versailles, sur route goudronnée, sur voies carrossables et sur chemins, puis une boucle en forêt de Marly-le-Roi sur chemins forestiers, pour se terminer au stade du Sibano. Seront traversées des parties privatives généralement non accessibles (Château de Villepreux...).

Arrivée : Piste d'athlétisme à Noisy le Roi, stade du SIBANO

Attention : le temps de la course est limité à 3h.

Ravitaillements : 3 ravitaillements sont prévus au cours du trail ainsi qu'une collation à l'arrivée

Chronométrage par Course-Organisation : à l'arrivée uniquement.

Classement et récompense (non cumulable) : La remise débutera à 13h00.

- Individuel aux trois premiers (Femmes et Hommes)
- Les récompenses seront remises uniquement aux coureurs présents à la remise des prix. Pas d'envoi postal.

Résultats : A l'issue de la course. Le lendemain sur les sites de Course Organisation, <https://www.course-organisation.fr>

. LA CLEF DES CHAMPS - 11KM

Ouvert aux plus de 16 ans. Trail balisé avec indication du km5

Départ 10H45

Piste d'athlétisme à Noisy-le-Roi, Stade du Sibano. Une partie de ce trail se déroulera dans la plaine de Versailles, sur route goudronnée, sur voies carrossables et sur chemins puis il se séparera du parcours du 22km pour revenir vers le stade du Sibano.

Arrivée : Piste d'athlétisme à Noisy le Roi, stade du SIBANO

Attention : le temps de la course est limité à 1h30.

Ravitaillement : un ravitaillement prévu à 5,5km ainsi qu'à l'arrivée

Chronométrage par Course-Organisation : à l'arrivée uniquement.

Classement et récompense (non cumulable) : La remise débutera à 13h00.

- Individuel aux trois premiers (Femmes et Hommes)

- Les récompenses sont remises uniquement aux coureurs présents à la remise des prix. Pas d'envoi postal.

Résultats : A l'issue de la course. Le lendemain sur les sites de Course Organisation, <https://www.course-organisation.fr/>

. LA DECOUVERTE DU RU DE GALLY - 3KM

Ouvert aux jeunes de 12 à 15 ans. Trail balisé mais sans indication des kms parcourus

Départ 12h15

Piste d'athlétisme à Noisy-le-Roi, Stade du Sibano. Une partie de ce trail se déroulera dans la plaine de Versailles, sur route goudronnée, sur voies carrossables et sur chemins puis il reviendra vers le stade du Sibano.

Arrivée : Piste d'athlétisme à Noisy le Roi, stade du SIBANO

Attention : le temps de la course est limité à 1 heure.

Ravitaillement : à l'arrivée uniquement.

Chronométrage par Course-Organisation : à l'arrivée uniquement.

Classement et récompense (non cumulable) : La remise débutera à 12h45.

- Individuel aux trois premiers (Filles et Garçons)
- Les récompenses sont remises uniquement aux coureurs présents à la remise des prix. Pas d'envoi postal.

Résultats : A l'issue de la course. Le lendemain sur les sites de Course Organisation, <https://www.course-organisation.fr/>

. LA COURSE DES CHAMPIONNES ET CHAMPIONS - 1KM

Ouvert aux jeunes de 7 à 11 ans. Parcours balisé et sécurisé

Départ 12h30

Route des Moulineaux à Noisy-le-Roi. Le parcours contournera le stade du Sibano et se terminera sur le stade.

Arrivée : Piste d'athlétisme à Noisy le Roi, stade du SIBANO

Attention : le temps de la course est limité à 30 minutes.

Ravitaillement : à l'arrivée uniquement.

Chronométrage par Course-Organisation : pas de chronométrage. Classement à l'arrivée par ordre.

Classement et récompense (non cumulable) : La remise débutera à 13h15.

- Les trois premières Filles et les trois premiers Garçons

- Les récompenses sont remises uniquement aux coureurs présents à la remise des prix. Pas d'envoi postal.

Résultats : pas de publication des résultats.

TEMPS LIMITE :

Les temps limites sont les temps au-delà desquels les coureurs ne seront plus assurés de disposer des infrastructures de sécurité et d'orientation sur le parcours. Au-delà de ces temps limites, les coureurs sont invités à quitter la course.

STATIONNEMENT :

Les participants sont invités à utiliser le parc de stationnement de la gare de Noisy-le-Roi (celui qui est de l'autre côté de la voie ferrée par rapport à notre ville. Il est accessible du rond-point de la Porte de Gally en prenant l'Avenue de l'Europe. Un fléchage sera prévu pour aller du parking au point de départ des trails.

VESTIAIRES :

Pas de vestiaires prévus

PARCOURS :

Parcours naturel – renonciation à recours : comme tout trail, les parcours sont sur routes goudronnées, sur routes carrossables, sur chemin plus ou moins étroits et accessibles, en plaine ou en forêt. Il appartient à chaque coureur de faire attention aux obstacles naturels et/ou artificiels, aux trous, racines, branches, tronc d'arbres, animaux ... **Ces obstacles sur les parcours ne sont pas balisés. Chaque coureur réalise l'épreuve sous son entière responsabilité et reconnaît qu'il ne pourra se retourner contre les organisateurs en cas de blessure et conséquences de ces blessures (en ce compris blessures graves et ou fatale).**

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Il est exigé de tous les participants de ne rien jeter en dehors des poubelles prévues aux points de ravitaillement. **Tout manquement disqualifiera le coureur.**

ANNULATION DE L'ÉPREUVE – NON-PARTICIPATION A L'ÉPREUVE – BLESSURES – ASSURANCES

En cas d'annulation de l'épreuve ou dans le cas où la personne inscrite ne participe pas à l'épreuve à laquelle elle s'est inscrite, les paiements seront conservés par l'organisateur et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Cette clause est valable quel que soit les raisons de l'annulation. Les blessures, accidents, voire décès, des inscrits lors de leur participation aux épreuves sont de leur entière responsabilité. Les frais d'inscription restent acquis à l'organisation.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement. Il incombe à tous les participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

SECURITE/SECOURS :

La compétition ayant lieu en partie sur routes ouvertes à la circulation, les coureurs devront se conformer au Code de la Route. Il est demandé de respecter les promeneurs et plus généralement de respecter l'environnement traversé.

La sécurité sera assurée par les services de la Gendarmerie, des polices municipales de Bailly et de Noisy-le-Roi et par une équipe de signaleurs agréés, ESCORTE MOTOCYCLISTE FRANCILIENNE, disposant de véhicules équipés de liaisons radio avec le centre de secours. Les secours et la surveillance médicale sont assurés par L'ORDRE DE MALTE et le médecin de la course. En cas d'urgence, les hôpitaux sont Mignot et la clinique de Parly 2.

Toutefois, les parcours se déroulant pour partie dans des lieux à accès difficile aux véhicules, les secours feront leurs meilleurs efforts pour rejoindre toute personne en difficulté dans les délais selon l'accessibilité.

DROIT A L'IMAGE : sauf demande nettement formulée de la part d'un coureur, les organisateurs de l'événement (ainsi que les ayants droits tels que partenaires et media) se réservent le droit d'utiliser les résultats de la course et les images fixes ou numériques sur lesquelles un coureur ou accompagnateur pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'événement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. La publication la plus usuelle est prévue sur le site du club (<http://www.trailsdelaplaine.fr>) et dans les journaux locaux.

**IL SERA GENTIMENT DEMANDE A TOUT COUREUR SANS DOSSARD
DE NE PAS GENER LA COURSE ET NE PAS PRENDRE DE RAVITAILLEMENT.**